Contre-enquête sur l'assassinat de Ghislaine Marchal

Omar l'a-t-il "tuer" ?

L'instruction est close. Le jardinier de la riche dame de Mougins pourrait être bientôt envoyé devant les assises. Inculpé depuis vingt mois, il crie son innocence. Qu'y a-t-il donc dans le dossier ?

Ce fait divers résiste à la logique de classe. L'assassin présumé est un petit jardinier, un Marocain qui parle mal le français. Il se prénomme Omar. La victime est une femme du monde, très riche, Ghislaine Marchal. Elle est morte dans sa villa de Mougins, une banlieue de milliardaires sur les hauteurs de Cannes. Ici, il y a presque autant de piscines, de chiens méchants et de portails piégés que d'habitants sur leurs transats. Selon le scénario classique, toutes ces riches gens devraient accuser le petit jardinier. Le Berbère un peu fruste, ébloui par tant de luxe, et qui un jour de folie a dégainé son couteau et tué sa patronne pour quelques francs. Avec ces gens-là, vous savez... Eh bien non. A Mougins, on prend la défense de l'immigré. On ne va pas jusqu'à créer un comité de soutien, non. Mais à l'heure du thé, on s'organise pour aider Omar. On ne joue plus au bridge mais à « Qui a tué Ghislaine ? ».

Francine Pascal, amie et voisine de Ghislaine Marchal, vive comme une jeune fille malgré ses 78 ans, n'hésite pas à sortir de sa retraite dorée et paisible pour proclamer, chaque fois qu'elle le peut, l'innocence d'Omar. Avec Nizar Sheriff, un Belge d'origine indienne installé, lui aussi, à Mougins, c'est elle qui a cherché des avocats pour le jardinier. Et qui paie une partie des honoraires. Ils l'aiment bien, Omar, ce gentil petit Berbère aux grands yeux noirs qui a quitté son Maroc natal à 18 ans. Il ne peut pas avoir tué Ghislaine Marchal.

Cette grande femme blonde aux yeux verts, âgée de 65 ans, indépendante et cultivée, était la veuve de Jean-Pierre Marchal, fondateur de l'empire Marchal, les phares à tête de chat. Elle vivait seule. Elle n'avait pas peur. Elle a flanché une seule fois. Le jour où trois hommes à moto ont suivi la Rolls qu'elle conduisait elle-même. Pour ne pas tenter les voyous, elle a vendu la Rolls et acheté une Honda Civic blanche. Elle, Marchal, est finalement morte chez elle, dans sa villa baptisée « la Chamade » et truffée de systèmes d'alarme.

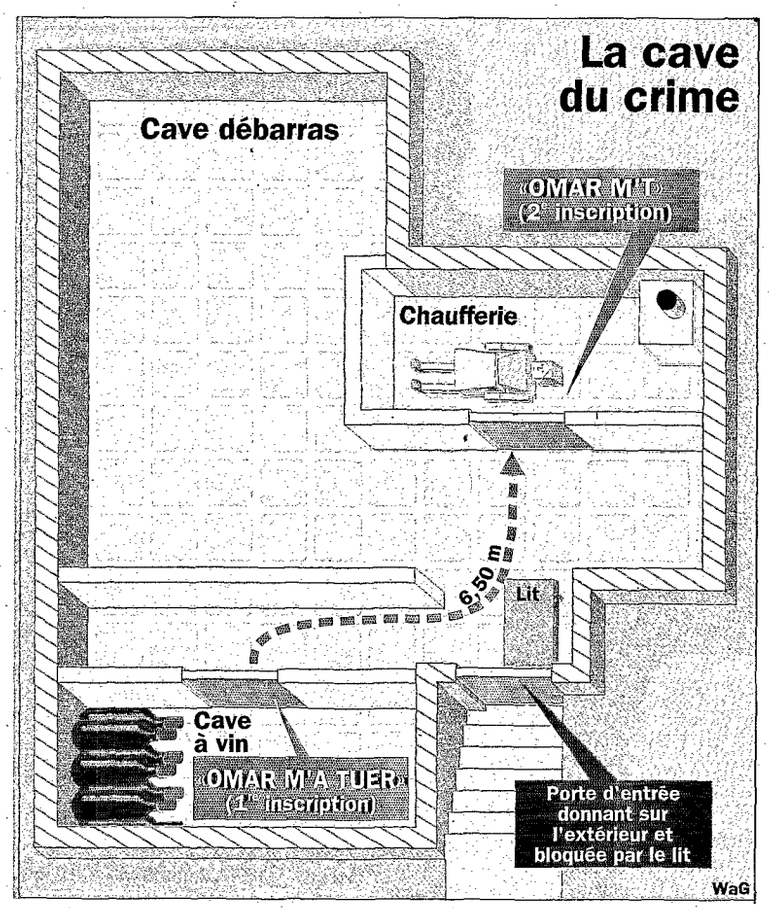

L'inscription « Omar m'a tuer », sur la porte de la cave à vin, est située en hauteur. Ghislaine Marchal se tenait encore debout. Les lettres sont nettes. « Omar m't » se trouve au bas de la porte de la chaufferie. La victime devait être couchée. Les lettres sont larges.

Le 24 juin 1991, en fin d'après-midi, les gendarmes de Mougins découvrent le corps de Ghislaine Marchal dans la cave. Vêtue d'un seul peignoir, elle baigne dans son sang, le crâne fracassé, la gorge entaillée, le corps transpercé de plusieurs coups de couteau, un doigt sectionné, sa montre en or arrachée. Quelques mètres plus loin, sur la porte de la cave à vin, une inscription, tracée avec le propre sang de la victime, en lettres capitales, accuse : « *OMAR M'A TUER* ». Ghislaine Marchal était une passionnée de lecture et de mots croisés. Et elle aurait fait une faute d'orthographe aussi grossière? Le mystère de « l'affaire Omar » commence avec cette erreur sur le participe passé. Sur la porte de la chaufferie, à proximité du corps, une deuxième inscription, beaucoup moins nette : « *OMAR M'T* ». Le bras de Ghislaine Marchal gît sous cette phrase inachevée.

Omar Raddad est immédiatement arrêté et inculpé. C'est un crime avec mode d'emploi, dédicacé, une enquête livrée clés en main. Pour les gendarmes, la suite n'est qu'une formalité. Le mobile ? Il est évident. Omar voulait voler le sac de la vieille dame. Il avait besoin d'argent. Les croupiers des casinos de la Côte ont été entendus. Omar jouait aux machines à sous. D'ailleurs son livret de Caisse d'Epargne était vide. Dans les jours précédant le meurtre, il avait demandé plusieurs fois des avances à Francine Pascal et à Ghislaine Marchal. Certes, rien n'a disparu à la Chamade, la montre en or est restée dans la chaufferie. Mais cela ne trouble pas les enquêteurs. Dans la chambre de la victime, notent-ils, il y avait un sac à main. Et dans ce sac, un portefeuille vide. Il aurait dû contenir de 2 000 à 3 000 francs, qu'elle venait de retirer.

« *Ils ont vu le nom du coupable en lettres de sang et ça leur a suffi*, disent les avocats d'Omar, M^es^ Baudoux et Girard. *On est en plein Agatha Christie. A la première page, on vous donne le nom du coupable. A la dernière, vous comprenez que ce n'était pas lui. Sauf que dans cette affaire, on veut nous empêcher d'écrire le roman. L'enquête a été bâclée et orientée, l'autopsie incomplète.* » Ainsi, lorsque le médecin légiste examine le corps, quelques jours après le meurtre, il ne relève pas la hauteur des coups portés sur Ghislaine Marchal. Ce qui aurait permis de déterminer précisément la taille de l'assassin. On ne compare pas non plus la largeur des doigts de la victime avec celles des lettres inscrites sur la